



Conseil communal d'Arzier-Le Muids

Rapport de la commission des finances relatif au préavis municipal N° 01/2023 :

Demande d'un crédit d'étude de CHF 76'000.- TTC pour les prestations d'ingénierie pour l'étude d'un concept énergétique et le remplacement de la centrale de chauffe du CAD

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Notre commission s'est réunie en date du 8 mars 2023 avec Madame la Syndique Louise Schweizer et Messieurs les Municipaux Christian Dugon, Denis Berger et brièvement Yann Muffat puis a délibéré à la suite de cette entrevue.

1. Remarque préliminaire

Suite au départ de Monsieur le Municipal Yann Muffat en charge de ce préavis, la commission des finances n'a malheureusement pas eu l'occasion de poser toutes ses questions et n'a, de ce fait, pas obtenu de réponses pour l'étude correcte de ce préavis, et ainsi donner un avis au Conseil Communal.

2. Conclusions

La commission des finances propose au Conseil communal à l'unanimité de ses membres présents de renvoyer le préavis municipal No 01/2023 en Municipalité.

Arzier-Le Muids, le 8 mars 2023

Pour la Commission des finances :

Christian BRÜGGER,
excusé

Frédéric GUILLOUD,
excusé

Pascal VOUTAT

Flavio BOSCARDIN

Didier HERMANN
Rapporteur